

# — SYNTHÈSE DES AVIS DES PARTENAIRES



Plan de mobilité simplifié

## LE CONTEXTE

Cette note explique la procédure de participation du public prévue par l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement. Cette consultation s'inscrit dans le cadre de l'approbation et de la délibération du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS) de Sumène Artense communauté.

Elle vise à présenter les orientations de la politique mobilité adoptée par la collectivité et à l'enrichir avant son approbation.

Le projet de PDMS a été présenté et adopté en conseil communautaire du 10 avril 2025, conformément à l'article L.1214-36-1 du Code des transports.

Ce document présente une synthèse des observations et propositions formulées lors de ces consultations. Le PDMS sera soumis à approbation lors d'un conseil communautaire qui aura lieu d'ici à la fin d'année 2025. Une fois adopté, il deviendra effectif et définira la stratégie mobilité du territoire pour les prochaines années. Le PDMS, les avis rendus ainsi que le schéma directeur des modes doux et cyclables seront consultables sur le site internet de Sumène Artense et disponibles au siège de la communauté.

## SYNTHESE DES AVIS RENDUS PAR LES PARTENAIRES

Le projet de PDMS a été soumis pour avis, le 10 juin 2025, aux personnes publiques et aux partenaires conformément à l'article L.1214-36-1 du Code des transports. Ont été consultées :

- Les 16 communes formant Sumène Artense communauté ;
- Le Conseil départemental du Cantal ;
- Le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Le commissariat de Massif central ;
- Haute Corrèze communauté en tant qu'AOM limitrophe ;
- CC Massif du Sancy en tant qu'AOM limitrophe ;
- CC Dômes Sancy Artense en tant qu'AOM limitrophe.

Toutes les réponses reçues ont été favorables.

Collectivité	Avis exprimé	Date	Remarques	Réponse
Communauté de communes Dômes Sancy Artense	Favorable	26/06/2025	Proposition sur un travail collaboratif autour des questions de développement et de pérennisation des lignes de transport public de la Région, de promotion et de développement du covoiturage et du covoiturage solidaire	Courrier
Comité de massif du Massif central	Favorable	29/07/2025	Projet ambitieux et qualitatif pouvant être complété en intégrant des innovations plus marquées (véhicules intermédiaires) ; le développement d'une plateforme numérique complète pour l'information	Courrier

			des usagers ; l'élaboration de schémas d'organisation des transports plus précis avec des points de rabattement et une signalétique spécifique	
Haute-Corrèze Communauté	Favorable	08/09/2025	Intérêt pour les actions autour de la piste verte Ydes-Bort-les-Orgues : accompagner l'usage quotidien pour les actifs et les scolaires, renforcer ses connexions avec les centralités du territoire, développer du stationnement vélo, expérimenter une navette estivale vers les lacs de Lastiouilles. Intérêt pour l'action sur le hub mobilités à Ydes qui fait écho à l'expérimentation de mobilier innovant « le Relais des mobilités »	Courrier